



Le Code de gestion des pesticides et vous...

Éviter les pesticides... un geste naturel.

- [Vous aimerez vous rouler dans l'herbe](#)
- [Qu'est ce que les pesticides?](#)
- [Pourquoi intervenir dans l'utilisation des pesticides?](#)
- [En quoi le Code de gestion des pesticides vous concerne-t-il?](#)
- [Règles pour la vente](#)
- [Principales règles pour les services d'entretien des espace verts](#)
- [Comment se passer de pesticides?](#)
- [Optez pour un engrais naturel à 100 %](#)
- [Si vous devez acheter un pesticide...](#)
- [Un proche a été incommodé par des pesticides?](#)



Vous aimerez vous rouler dans l'herbe

Le Code de gestion des pesticides met de l'avant des normes rigoureuses pour encadrer l'entreposage, la vente et l'utilisation des pesticides. Il préconise une gestion environnementale visant à mieux prévenir les risques que ces produits suscitent pour la santé, particulièrement celle des enfants, et pour l'environnement.

Qu'est ce que les pesticides?

Les pesticides sont des substances chimiques, biologiques ou d'origine naturelle destinées à prévenir, à détruire, à éloigner ou à réduire une population d'organismes que l'on considère comme nuisibles. Ces produits, que l'on trouve sous différentes formes (liquide, granuleuse, poudreuse) parfois même insoupçonnées (boules à mites, répulsifs à moustiques, colliers anti-puces pour chats et chiens, plaquettes à mouches, etc.), peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement.

Pesticide de synthèse : produit antiparasitaire, appelé communément « pesticide chimique », contenant des composés organiques de synthèse (2,4-D, acide acétique, carbaryl, etc.).

Pesticide d'origine naturelle : produit antiparasitaire composé d'extraits de végétaux, d'animaux ou de minéraux (roténone, terre diatomée, soufre, etc.). le qualificatif naturel ne signifie pas toujours « sans risque », car certains pesticides

naturels sont plus toxiques que les pesticides de synthèse actuellement en usage. Par exemple, la roténone, extraite des racines d'une légumineuse tropicale, est un insecticide très toxique pour les poissons.

Pesticide biologique (biopesticide) : classe de produits antiparasitaires à faible impact qui est entre autres composée de microorganismes (bactéries, champignons, algues, etc.) et de phéromones (attractifs sexuels d'insectes, etc.).

Voici quelques catégories de pesticides :

Catégorie de pesticides	Cibles visées
Insecticides	Insectes (larves du hanneton, punaise velue)
Herbicides	Plantes indésirables (herbe à la puce, herbe à poux, plantain)
Fongicides	Champignons microscopiques (maladies des plantes telles que la tache noire du rosier ou la tavelure du pommier)
Rodenticides	Rongeurs (rats, souris)

Pourquoi intervenir dans l'utilisation des pesticides?

Pour protéger la santé

Les pesticides peuvent être dangereux pour la santé humaine. Les enfants sont particulièrement vulnérables aux effets nocifs des pesticides en raison de leur physiologie (par exemple, immaturité du système immunitaire et épiderme plus perméable) et y sont plus exposés en raison de leurs comportements (par exemple, tendance à porter des objets à la bouche). Les animaux de compagnie sont également vulnérables à ces produits.



Les pesticides sont absorbés dans le corps, notamment la bouche, la peau et la respiration. Ils peuvent provoquer des effets immédiats dont les symptômes se manifestent généralement par des maux de tête, une irritation de la peau ou des yeux, des nausées, des étourdissements, un manque d'appétit ou la fatigue.

On soupçonne plusieurs pesticides, dont certains sont couramment appliqués sur les surfaces gazonnées, de produire des effets à plus long terme sur la santé, soit d'être cancérigènes ou de provoquer des dérèglements des systèmes reproducteur, endocrinien, immunitaire ou nerveux.

Pour protéger l'environnement

L'utilisation des pesticides entraîne très souvent la contamination de l'eau, de l'air et du sol. Elle rejoint ainsi les organismes non visés par l'application de ces produits et a donc un impact négatif sur la biodiversité.

Pour protéger les alliés

Les organismes utiles peuvent aussi être éliminés ou affectés par les pesticides. Ces alliés jouent un rôle bénéfique en améliorant le milieu, en se nourrissant des organismes indésirables ou en les parasitant. N'oubliez pas que lorsque vous supprimez un allié, vous héritez en quelque sorte de sa tâche. Évitez l'utilisation des pesticides pour protéger ces organismes utiles et, même, favorisez leur présence.

Alliés à protéger	Principaux rôles
Vers de terre	<ul style="list-style-type: none"> • Ils sont d'infatigables aérateurs naturels du sol. • Ils transforment la matière organique du sol.
Coccinelles	<ul style="list-style-type: none"> • Les larves et les adultes dévorent plus de 50 pucerons par jour. • Les coccinelles asiatiques sont aussi utiles. Toutefois, ne résistant pas à nos hivers rigoureux, elles envahissent les habitations pour y passer la saison. Ramassez-les avec un aspirateur et mettez le sac au rebut.
Chrysopes	<ul style="list-style-type: none"> • Ils dévorent les pucerons.
Abeilles et autres insectes pollinisateurs (guêpes, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Ils pollinisent les fleurs de vos arbres et plantes de jardin, qui vous donneront des fruits et des légumes.
Araignées - Libellules - Oiseaux insectivores (hirondelles, mésanges, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Ils dévorent des insectes et des larves.
Crapauds	<ul style="list-style-type: none"> • Ce sont des animaux nocturnes qui dévorent les limaces, perce-oreilles et autres insectes.
Mille-pattes – Centipèdes – Cloportes – Carabes	<ul style="list-style-type: none"> • Ils causent peu de dommages aux plantes • Ils décomposent la matière organique • Les carabes dévorent les insectes et les larves.

En quoi le Code de gestion des pesticides vous concerne-t-il?

Le Code de gestion des pesticides, en vigueur depuis le 3 avril 2003, interdit désormais d'appliquer des pesticides présentant le plus de risques pour la santé et pour l'environnement sur les pelouses des espaces verts publics, parapublics et municipaux. De plus, à compter d'avril 2006, les mêmes règles s'appliqueront aux espaces verts privés et commerciaux.

Le Code de gestion des pesticides comprend des règles sévères à l'intention des titulaires de permis et de certificats exigés en vertu du Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, soit les commerces de vente de pesticides et les utilisateurs commerciaux et privés.

Certaines dispositions s'adressent à vous, notamment le respect d'une distance

d'éloignement de trois mètres des plans et des cours d'eau. Par l'intermédiaire des titulaires de permis et de certificats, les éléments du code qui vous touchent de plus près sont les suivants :

Règles pour la vente :

- **Interdiction** de vendre des mélanges de fertilisants-pesticides et des emballages mixtes (ex. herbicide et insecticide), à compter d'avril 2004;
- **Interdiction** d'avoir un étalage accessible au public pour les pesticides d'usage domestique présentant plus de risques pour la santé et pour l'environnement, à compter d'avril 2005;
- **Interdiction** de vendre les pesticides d'usage domestique les plus nocifs pour la santé, à compter d'avril 2006. Les pesticides interdits sont ceux qui présentent un potentiel de cancérogénicité.

Principales règles pour les services d'entretien des espaces verts

- **Interdiction** d'appliquer un mélange de pesticides-fertilisants, sauf si ces produits se trouvent dans des contenants séparés, à compter d'avril 2003;
- Éviter la contamination de tout espace ne faisant pas l'objet du traitement et l'exposition des animaux de compagnie aux produits appliqués, à compter d'avril 2003;
- Obligation d'apposer l'affiche réglementaire suivante sur la pelouse ayant fait l'objet d'un traitement, à compter d'avril 2003;



Le cercle et la barre oblique du symbole pourront être de couleur jaune dans le cas où les pesticides utilisés présentent des risques faibles pour la santé et l'environnement.

- **Interdiction** d'appliquer les produits les plus nocifs sur les pelouses, à compter d'avril 2006. Il s'agit des mêmes produits dont la vente sera alors interdite.

Par conséquent, le Code de gestion des pesticides modifie certaines de vos habitudes d'achat et d'utilisation des pesticides. Bien que l'éventail des produits disponibles soit dorénavant restreint, vous pouvez obtenir une belle pelouse. En apprenant à reconnaître, à tolérer et à prévenir la présence des insectes et des plantes indésirables, et en utilisant des solutions de rechange plus respectueuses, vous réduisez votre usage de pesticides et protégez ainsi votre environnement, votre santé et celle de votre famille.

Comment se passer de pesticides?

Posséder une pelouse parfaite, composée uniquement de graminées à gazon, pose un défi de taille, voire insurmontable. Une pelouse de ce type, qui est écologiquement pauvre, survit dans des conditions artificielles. Elle réclame des soins incessants parce qu'elle est plus vulnérable à la sécheresse et aux organismes indésirables. Elle devient ainsi rapidement dépendante des engrais chimiques et des pesticides.

- Optez pour une pelouse plus naturelle qui exigera moins d'entretien, de produits et d'eau.

La gestion environnementale, qui s'appuie sur l'adoption de méthodes préventives des infestations par les organismes indésirables, consiste à fournir aux végétaux un environnement adéquat pour leur croissance (rusticité, humidité, richesse du sol, ensoleillement). Pour assurer sa réussite, vous devez accepter la biodiversité dans votre pelouse en considérant que les organismes indésirables font aussi partie de votre aménagement paysager et qu'ainsi leur population doit être contrôlée et non éliminée. **Il y a de la place pour la tolérance!**

Voici comment la gestion environnementale peut s'appliquer à votre pelouse. Soyez patient ! Une pelouse en transition vers un entretien sans pesticide ni engrais chimique demande une période d'adaptation.

- La préparation du sol avant l'ensemencement ou l'engazonnement est le premier point à considérer. Une couche de bonne terre de 15 cm d'épaisseur au minimum est nécessaire à la vitalité du gazon.
- Réensemencez au printemps ou à la fin de l'été aux endroits dénudés ou clairsemés afin d'éviter que ces surfaces ne soient envahies de plantes indésirables. Favorisez la biodiversité dans votre pelouse, ajoutez par exemple du trèfle blanc à votre mélange de graminées à gazon. Le trèfle blanc supporte la circulation et la sécheresse. Contrairement aux graminées, il est capable de fixer l'azote atmosphérique, diminuant ainsi les apports d'engrais. À l'ombre, plantez préférentiellement des plantes couvre-sol, mieux adaptées à ces conditions.
- Maintenez la fertilité du sol. Apprenez à reconnaître les plantes indésirables, leur présence est révélatrice de la nature de votre sol (le pissenlit indique un sol pauvre, l'épervière un sol acide, etc.).
 - Maintenez le pH du sol entre 6 et 7, afin de permettre une assimilation optimale des éléments nutritifs (azote, phosphore, potassium, magnésium, calcium, etc.) par le gazon. S'il y a lieu, corrigez le pH d'un sol trop acide (pH < 6) en appliquant de la chaux dolomitique à l'automne.
 - Terreutez au compost votre pelouse afin de favoriser l'activité des micro-organismes du sol. Le terreutage consiste à étendre uniformément 0,5 kg de compost par mètre carré au printemps et à le faire pénétrer jusqu'au sol à l'aide d'un râteau à feuilles.
 - Au printemps, fertilisez avec des engrais naturels selon les résultats d'analyse du sol. À l'automne, fertilisez de nouveau si vous avez appliqué la moitié de la dose d'engrais en début de saison.
 - Laissez les résidus de tonte au sol, si vous coupez moins du tiers de la longueur totale du gazon à la fois. Utilisez idéalement une tondeuse déchiqueteuse, qui broie finement les résidus et favorise leur dégradation. Les résidus de tonte peuvent fournir jusqu'à 30 % des besoins en engrais.
- Appliquez les bonnes méthodes de tonte.

- Maintenez une hauteur de tonte entre 6 et 8 cm en période estivale. La première et la dernière coupe de la saison peuvent être réalisées à 5 cm. Plus la pelouse est courte, plus elle est vulnérable à l'invasion des plantes indésirables.
- Changez la direction de tonte régulièrement; la pelouse sera plus dense.
- Aiguissez les lames de votre tondeuse, idéalement une fois à toutes les 8 heures d'utilisation, pour faire une tonte bien nette. Les brins écorchés sont plus vulnérables aux maladies.

Optez pour un engrais naturel à 100 %

Les engrais chimiques ou de synthèse comblent rapidement les besoins nutritifs des plantes et perturbent l'écosystème sol-plante, contrairement aux engrais naturels d'origine animale, végétale et minérale, qui dynamisent cet écosystème.



Un engrais naturel à 100 % se compose de poudre d'os, de farine de plumes, d'algue marine, de gluten de maïs, d'émulsion de poisson, etc. Appliqué tôt au printemps, le gluten de maïs empêche la germination de certaines plantes. Ces types d'engrais stimulent l'activité microbienne et diminuent ainsi les risques d'une accumulation excessive de chaume (plus de 1,5 à 2 cm d'épaisseur). Cette couche de débris organiques

non décomposés qui se forme à la surface du sol entre les brins de gazon constitue un bon abri pour certains insectes indésirables et empêche l'eau et l'air de pénétrer facilement dans le sol.

Le contenu en azote, en phosphore et en potassium, trois éléments essentiels à la croissance et au développement des plantes, est indiqué en pourcentage sur les emballages d'engrais (N-P-K). Les pourcentages présents dans les engrais naturels à 100 % ne dépassent rarement 10 %.

Bien gérer l'arrosage de sa pelouse

Au Québec, durant la saison estivale, la principale source de consommation d'eau potable est l'arrosage de la pelouse. Contrairement à une croyance populaire, une pelouse n'a pas besoin de grandes quantités d'eau. D'ailleurs, plus de la moitié de l'eau servant à abreuver les pelouses est perdue par évaporation ou par le ruissellement dû à un arrosage excessif.

- Arrosez tôt le matin – dès qu'il n'y a plus de rosée – ou en fin d'après-midi. Les pertes dues à l'évaporation sont alors minimales. Après une pluie abondante, votre pelouse peut se passer d'arrosage pendant une semaine et même plus. Évidemment, respectez les restrictions d'arrosage de votre municipalité.
- Arrosez votre pelouse lorsque le sol est sec au niveau des racines. Arrosez

de ce fait moins fréquemment, mais profondément pour favoriser l'enracinement en profondeur, à raison de 2 à 3 cm d'eau par arrosage sur la surface du terrain. Installez des récipients de même grosseur à quelques endroits sur la pelouse; arrêtez l'arrosage lorsque la quantité d'eau requise s'est accumulée dans les récipients.

- Lorsqu'elle jaunit en période de sécheresse, ne pas l'arroser ni la tondre. Elle entre en dormance et reverdira après une pluie suffisante et dès que les conditions climatiques reviendront à la normale.



- Maintenez une hauteur de tonte de 6 à 8 cm. Cette hauteur favorise un enracinement profond et permet au gazon d'être plus résistant à la sécheresse.
- Au printemps, lorsque vous sentez une certaine résistance au mouvement en enfonçant un tournevis à une profondeur de 15 cm à plusieurs endroits du terrain, aérez mécaniquement votre sol par l'extraction de petites carottes de terre. Cette pratique permet une meilleure infiltration de l'eau, améliore les échanges gazeux et provoque l'étalement des racines.

SI, MALGRÉ L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DE VOTRE PELOUSE ET VOS INTERVENTIONS HÂTIVES CONTRE LES ORGANISMES INDÉSIRABLES, LE PROBLÈME EST ASSEZ IMPORTANT POUR ÊTRE NUISIBLE, FAITES UNE ÉVALUATION DE LA SITUATION.

N'oubliez pas qu'un pesticide ne corrige la situation que de façon temporaire. Afin d'éviter la dépendance à ces produits, il vous faut modifier en premier lieu vos pratiques.

Mon évaluation avant d'acheter un pesticide ou de faire un traitement	Oui	Non
J'ai bien identifié l'organisme indésirable.		
J'ai essayé les mesures de rechange aux pesticides proposées par le ministère de l'Environnement.		
L'application à faire est simple et ne requiert pas l'expertise d'un professionnel.		
Je possède l'équipement de protection et je l'utiliserai.		

Note : Si une seule réponse est négative, je ne dois pas faire le traitement. Je contacte un

professionnel ou je procède à une réévaluation de la situation.

Si vous devez acheter un pesticide...

La première étape est de consulter un vendeur. Celui-ci discutera avec vous du problème et vous conseillera, de préférence, les produits suivants :

- Les moins nocifs :
 - les pesticides à faible risque (par exemple, l'acide acétique, le savon herbicide, le borax ou le phosphate ferrique); ceux qui ne comportent pas une tête de mort comme symbole avertisseur.
- Les produits prêts à utiliser, car ils ont les avantages suivants :
 - ils ne sont pas concentrés et donc moins toxiques pour celui qui les manipule;
 - ils présentent moins de risques lors des manipulations, car il n'y a pas de mélange à faire;
 - vous êtes assuré d'avoir le bon dosage;
 - ils s'utilisent facilement pour une application localisée.
- Les produits en petits formats et dans des contenants résistants (évitez les contenants en papier et en verre).
- Les produits conçus pour des usages spécifiques, afin d'éviter de tuer les organismes utiles.

LISEZ BIEN L'ÉTIQUETTE. Elle donne des renseignements essentiels : mode d'emploi, organisme ciblé, mise en garde, premiers soins, toxicité du produit (symbole avertisseur), etc.

Le risque croît avec le nombre de côtés du symbole.

PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ADÉQUAT lors de la préparation et de son application.

SOYEZ RESPONSABLE. Avertissez vos voisins. Lors du traitement, assurez-vous que tout objet qui pourrait être contaminé a été enlevé (par exemple, les jouets), et protégez les objets qui ne peuvent être déplacés (par exemple, le carré de sable). Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun animal de compagnie n'entre en contact avec les surfaces traitées. N'oubliez pas de respecter la distance d'éloignement des cours et plans d'eau.

RANGÉZ SÉCURITAIREMENT les pesticides afin de réduire les risques d'intoxication et de conserver leur efficacité.

Un proche a été incommodé par des pesticides?

Amenez-le dans un endroit bien aéré et demandez-lui de se coucher sur le côté.

Communiquez avec le **Centre anti-poison du Québec, à 1800 463-5060 (urgence téléphonique sans frais, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7) ou à Québec (appel local) à 418-656-8090**, et suivez à la lettre les mesures qui

vous seront données. Si l'état de la personne vous paraît grave, conduisez-la à l'hôpital en prenant soin d'apporter l'étiquette du produit en cause.

Sites d'intérêt :

[Coalition pour les alternatives aux pesticides](#)

[Jardin botanique de Montréal](#)

[Pelouses saines de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire](#)

Pour obtenir une information plus détaillée, contactez-nous par téléphone à (418) 521-3830 ou à 1 800 561-1616 ou par courrier électronique à info@menv.gouv.qc.ca



Dernière mise à jour : 2003-07-09

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Votre opinion compte](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)